



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1118

Attribution d'une subvention 2015 de fonctionnement de 6 000 euros à l'Association "Ludopole", située 112 cours Charlemagne à Lyon 2e - Approbation d'une convention d'application pour les activités petite enfance

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1118 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2015 DE FONCTIONNEMENT DE 6 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LUPOLE", SITUEE 112 COURS CHARLEMAGNE A LYON 2E - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION POUR LES ACTIVITES PETITE ENFANCE (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Ludopole », à travers son activité de prêt de jeux et de rencontre autour du jeu, recherche l'épanouissement des enfants par le jeu et l'animation d'une ludothèque.

Des prêts sont possibles aux équipements petite enfance, des abonnements sont proposés dans les Relais d'Assistants Maternelles afin de permettre aux assistantes maternelles d'avoir accès à un choix de jeux et de jouets nouveaux et variés.

L'objectif du projet social et éducatif de la Ville de Lyon est de diversifier les modes d'accueil et les services dans le domaine de la petite enfance.

Cet équipement participe à cet effort et contribue au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 6 ans démontrant ainsi le caractère d'intérêt général de ce service rendu aux Lyonnais.

Aujourd'hui, il vous est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 6 000 euros correspondant au financement de la subvention générale de fonctionnement de cette activité dans le domaine de la petite enfance au titre de l'année 2015.

L'Association ayant signé une convention cadre pluriannuelle avec la Ville, il convient d'approuver la signature d'une convention d'application financière pour le versement de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1- Une subvention de fonctionnement de 6 000 € correspondant à une subvention de fonctionnement 2015 pour l'activité petite enfance est allouée à l'Association «Ludopole ».

2- La convention d'application financière susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Ludopole » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, article 6574, fonction 63, Programme « Actions transversales de développement ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD